

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**

Séance du 25/09/2023

OBJET : Convention SPA

**Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 24
Nombre d'exprimés : 26
Date convocation 19/09/2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le vingt-cinq septembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEMME, Marie-Hélène BERNARD (arrivée au point n°5), Karim MOYENIN OUARDI, Pascal ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Pierre REBUT, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN, Didier RICHERD

Procurations :

Claire ROSIER à Xavier FELIX
Ludivine CHIERICI à Bruno PONNET

Excusés

Linda BEGGUI
Fabrice MORICHON
Alexis VERMOREL

Bénédicte ROGER-CERTHOUX Directrice Générale des services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Xavier FELIX est désigné secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 02/10/2023

Reçu en préfecture le 02/10/2023

Publié le



ID : 069-216900092-20230925-144_2023-DE

Daniel POMERET propose de renouveler la convention avec la SPA de Lyon et du Sud-Est concernant la mise en fourrière des animaux errants sur la Commune de Anse.

Cette convention sera consentie pour une période courant du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025 moyennant le versement d'une redevance de 0.80 € par an et par habitant soit un montant de 6203€ (7754 habitants x0.80€).

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents

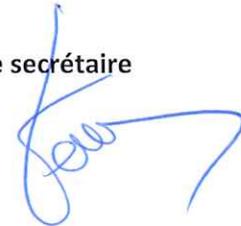
- 1°) **APPROUVE** le renouvellement de la convention avec la SPA,
- 2°) **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention
- 3°) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Rendue exécutoire le
Par transmission en Sous-préfecture
et affichage en Mairie.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire

A blue ink signature of the secretary is written in a cursive style.